

0300052U
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LYCEE POLYVALENT ANDRE CHAMSON
1 AVENUE JEAN JAURES
30123 LE VIGAN CEDEX
Tel : 0467810177

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier - affectation du résultat

Numéro de séance : 8
Numéro d'enregistrement : 28
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Date de réunion de la séance initiale : 28/03/2019
Nombre de présents à la séance initiale : 12
⚠ Quorum non atteint
Nombre de présents : 11

Le conseil d'administration
Convoqué le : 01/04/2019
Réuni le : 10/04/2019
Sous la présidence de : Brigitte Louge
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration affecte le résultat du compte financier de l'exercice 2018 comme suit :
[] Sur un compte de réserve unique
[X] Avec subdivision
Compte 10681 : 434,37
Compte 10687 : 138.07
Compte :
Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [] Non Nombre: 2

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	11
Pour :	11
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0